

16 septembre 2005

L'ancien recteur de l'académie de Orléans-Tours confirme sa responsabilité dans le choix du sujet sur l'IVG

Le ministère de l'Education nationale dément le lien que SOS Education a révélé entre le départ des recteurs Jean-Michel Lacroix et Marc Debène et leur responsabilité dans le choix des sujets du bac qui portaient atteinte à la neutralité de l'école.

« Naturellement, nous ne nous attendions pas à une autre réaction de la part du ministère, » a déclaré Isabelle Hannart, secrétaire générale de SOS Education.

Néanmoins, SOS Education peut confirmer une nouvelle fois la nouvelle : le recteur Jean-Michel Lacroix, soudainement muté le 20 juillet 2005 du poste de recteur de l'académie d'Orléans-Tours à celui de recteur du CNED, était bien responsable du sujet sur l'IVG.

Nous en avons eu aujourd'hui une nouvelle preuve : interrogé sur l'affaire, il a répondu par fax en affirmant que cette mutation n'était pas une sanction, mais n'a pas nié être l'auteur du sujet en cause, ce qui constitue un aveu, et la preuve que les conseillers ministériels qui nous ont informés de l'affaire ne nous ont pas trompés.

Les dénégations du ministère de l'Education, qui tient à maintenir l'omerta sur ce sujet, n'y changeront donc rien. »

SOS EDUCATION est une association totalement indépendante qui représente 62 000 parents et professeurs pour une réforme de fond du système éducatif.

CONTACT

Vincent Laarman, porte-parole de SOS Education

Tel : 01 . 45 . 81 . 22 . 67 / 8, rue Jean-Marie Jégo, 75013 Paris / www.soseducation.com